

Suite aux décisions du Tribunal administratif, Bruno et Ibrahim définitivement tirés d'affaire !



Paris, le 6 janvier 2026

Après avoir suspendu 2 mesures de sanction à leur encontre, le Tribunal administratif a prononcé l'annulation des sanctions de Bruno et Ibrahima.

Paris Musées et la Ville de Paris ont annoncé prendre acte de cette décision et ne pas poursuivre la procédure disciplinaire à l'encontre de nos deux collègues. Les salaires non perçus leur seront remboursés.

Nous obtenons ce que nous réclamions depuis le début de cette bataille qui aura duré 2 ans. C'est bien grâce à la lutte que nous obtenons ce résultat.

C'est un soulagement énorme.

Nous remercions tous les soutiens de leur détermination sans faille : collègues de travail, syndicalistes, militant·es, élu·es, tous·tes ont joué un rôle dans le dénouement positif de cette affaire.

Nous restons mobilisé·es et attentif·ves contre toute forme de racisme au sein de nos collectifs de travail !